

1. Mémoire de géopolitique: France-Algérie

1. Lieutenant-colonel (air) JOVET Bruno (France)
1. 18 février 1999
1. Division A, Groupe A3
1. Mémoire de géopolitique
1. résumé : l'étude s'attache d'abord à analyser les événements marquants de la guerre d'indépendance et ses séquelles, à savoir : la lutte pour l'indépendance en Algérie et en particulier l'implication du Général de Gaulle, en 1958, en pleine guerre d'Algérie et à l'aube de la Vème république, puis sont étudiées les séquelles de la guerre d'abord en France, puis les séquelles en Algérie, particulièrement la division politique. Ensuite, la situation géopolitique en Algérie, héritée des événements passés, est analysée ; pour expliquer la faillite politique du système algérien, le détonateur religieux est mis en évidence, ainsi que l'action des militaires, responsables pour une grande part de cette faillite. Sont développés le contexte juridique, linguistique, et culturel, pour mettre en évidence les carences du système algérien. Enfin, l'état actuel des relations franco-algériennes est évoqué, dégagant les aspects économiques des relations franco-algériennes et le rôle politique que la France joue ou ne joue pas vis à vis de Algérie dont la situation actuelle est caractérisée par la violence.
1. Mots clefs : Algérie, France, guerre, colonisation, indépendance, violence, religion, Islam, Arabe, Berbère, Kabyle.

1.

2. TABLE DES MATIERES

1.

1.

1.

1. Préambule

2. Introduction

3. La guerre d'indépendance et ses séquelles

3.1. La lutte pour l'indépendance

3.2. De Gaulle et l'Algérie

3.3. Les séquelles de la guerre d'Algérie en France

3.4. Les séquelles en Algérie : la division politique

4. La situation géopolitique de l'Algérie

4.1. Le détonateur religieux

4.2. La contribution des militaires à la faillite politique algérienne

4.3. Le contexte juridique

4.4. Le contexte linguistique

4.5. Le contexte culturel

5. L'état des relations franco-algériennes

5.1. Aspects économiques des relations Franco-algériennes

5.2. Le rôle politique de la France vis à vis de l' Algérie

5.3. La situation actuelle en Algérie : la violence vue de Paris

6. Conclusion

ANNEXE 1. CHRONOLOGIE

ANNEXE 2. GLOSSAIRE

ANNEXE 3. BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE 4. TABLEAU DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

ANNEXE 5. CARTES

1.

2. Préambule

La France et l'Algérie : mariage, divorce ou pacte (dé)colonisateur de solidarité ?

La caractéristique principale des relations entre la France et l'Algérie, c'est qu'elles semblent concerner une partie importante de la population française, dont la majorité n'a cependant ni connu la guerre d'indépendance, ni nécessairement subi de séquelles directes de cette guerre. Cependant ces séquelles psychologiques perdurent et traduisent la conscience d'une réalité historique, celle de la guerre d'Algérie que tous les Français à l'époque ont soit soutenue soit dénoncée, mais qu'elle n'a jamais laissés indifférents.

L'afflux de rapatriés après l'indépendance en 1962, puis la forte immigration d'Algériens en France explique encore aujourd'hui la relation spéciale qui lie les deux pays. La présence de drapeaux algériens sur les Champs Elysées, le soir de la victoire de la France à la coupe du monde de football de 1998, qui n'aura échappé à aucun observateur, l'atteste de manière évidente.

L'auteur de cette étude ne prétend nullement connaître cette région ni les facteurs ayant conduit aux affrontements passés ou actuels. Au contraire, son ignorance du terrain et son impartialité lui permettent d'aborder les faits sans la passion ou le parti pris caractérisant habituellement les acteurs du drame algérien. Son intérêt s'est porté sur l'insurrection sanglante de la guerre d'indépendance et sur les facteurs endogènes et exogènes ayant conduit à la situation actuelle, celle de la violence et de la barbarie d'une guerre civile.

Une ambiguïté majeure doit être soulignée : l'intérêt des médias et de l'opinion en France pour les événements secouant l'Algérie et leurs répercussions en France contraste singulièrement avec le silence des autorités françaises sur ce sujet, précisément sensible. Cette absence de commentaires officiels traduit le particularisme de la relation entre la France et l'Algérie : relation spéciale d'un couple déchiré.

En définitive, de mariage il n'est plus question ; le divorce passé est désormais consommé ; la voie offerte est sans doute celle de la solidarité dont pourraient être emprêgnées les relations entre nos deux pays.

3.

4. Introduction

" *L'Algérie c'est la France* "
1954.

François Mitterrand, Ministre de l'intérieur,

La France et l'Algérie ont un lourd passé commun. Pour la France, ce passé présente la caractéristique d'être difficilement reconnu par les dirigeants français. Ce qui caractérise les 40 dernières années, depuis les événements de 1958 et le retour du Général de Gaulle au pouvoir, est l'oubli français progressif de l'Algérie. Cette période commence dans le sang des huit années de la guerre d'Algérie et se termine dans les massacres actuels que certains qualifient de deuxième guerre d'Algérie.

Tout d'abord, la première bataille d'Alger, comme la guerre d'Algérie elle-même, est une mission ingrate, pénible pour un soldat français. On la remplit ou on ne la remplit pas. Or, en 1958, il faut la remplir. Même si la politique menée depuis des lustres à l'égard des musulmans a été ambiguë voire dangereuse, l'Algérie c'est la France. Le gouvernement le dit, les Français, dans leur grande majorité, en sont persuadés. La guerre insurrectionnelle en Algérie déchaîne les passions et longtemps après son dénouement, marque des générations de Français, tant les cicatrices provoquées sont profondes.

Ensuite l'Algérie s'attaquera à la reconquête politique et économique du pays. L'Algérie démocratique est alors non seulement une illusion mais aussi un rêve. Dès 1962, un clan, composé de militaires, s'empare des leviers de l'état, étouffant sans ménagement les libertés fondamentales, alors embryonnaires. Progressivement, cette caste, cachée sous le paravent du parti unique, le F.L.N., le Front de Libération Nationale, va piller méthodiquement le patrimoine du pays.

Economiquement, la situation actuelle en Algérie marque l'échec cinglant d'un mode de développement industriel. La dette faramineuse, les projets pharaoniques, la pauvreté de la population en sont les reflets. Politiquement, les affrontements sanctionnent la gestion calamiteuse d'une oligarchie, usurpatrice des idéaux de la révolution algérienne. La contestation se traduira électoralement en décembre 1991, puis prendra un visage insurrectionnel.

Depuis maintenant plus de cinq ans, l'Algérie est ravagée par un conflit meurtrier. La série macabre des exactions commises quotidiennement, ne peut que susciter frayeur et stupeur. La barbarie atteint l'Algérie ; pourtant un halo d'indifférence semble envelopper cette guerre, alors que l'écho de ce conflit résonne désormais en France ; l'épisode des attentats de l'été 1995 et de l'hiver 1996, le prouve tragiquement.

Certes, les relations entre la France et l'Algérie demeurent toujours difficiles. Les intérêts financiers et pétroliers réciproques se heurtent aux divergences nées de l'histoire et de l'immigration. Ces relations de passions, teintées de frictions, expliquent peut-être le silence de Paris. Pourtant aujourd'hui, l'Algérie est devenue un véritable cimetière, où s'entassent près de cent mille victimes de la haine et de l'ignorance. Cimetière où se meurent les idéologies audacieuses, les théories ambitieuses et les utopies d'une époque désormais révolue.

C'est en somme les raisons de cette déliquescence que ce dossier présentera, sans approfondir les événements actuels, ni prédire comment la situation évoluera.

L'étude s'attachera d'abord à analyser les événements marquants de la guerre d'indépendance et ses séquelles, à savoir : **la lutte pour l'indépendance** en Algérie et en particulier l'implication du **Général de Gaulle**, en 1958, en pleine guerre d'Algérie et à l'aube de la Vème république, puis seront étudiées **les séquelles de la guerre** d'abord **en France**, puis **les séquelles en Algérie**, particulièrement **la division politique**.

Ensuite, la situation géopolitique en Algérie, héritée des événements passés, sera analysée ; pour expliquer **la faillite politique** du système algérien, **le détonateur religieux** sera mis en évidence, ainsi que **l'action des militaires**, responsables pour une grande part de cette faillite. Seront développés **le contexte juridique, linguistique, et culturel**, pour mettre en évidence les carences du système algérien.

Enfin, l'état actuel des relations franco-algériennes sera évoqué, dégageant les **aspects économiques des relations franco-algériennes** et le **rôle politique** que **la France** joue ou ne joue pas **vis à vis de Algérie** ; ce qui n'explique cependant pas **la situation actuelle** caractérisée par **la violence**.

- 5.
6. **La guerre d'indépendance et ses séquelles**
 1. *La lutte pour l'indépendance*

" Au peuple algérien, aux militants de la cause nationale, à vous qui êtes appelés à nous juger, le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement, notre souci, en diffusant la présente proclamation, est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir, en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'INDEPENDANCE NATIONALE dans le cadre nord-africain "

Il faut tenter de comprendre les acteurs principaux du conflit, à commencer par l'armée française.

Celle-ci participe en 1945 à la victoire alliée en partie grâce à l'Algérie, base arrière indispensable et source d'effectifs. Elle s'y sent chez elle, dans un sanctuaire où elle est respectée, loin d'une métropole oublieuse.

Il lui a fallu quitter l'Indochine en 1954. Elle veut s'en tenir là. Plus d'abandon. Sa lutte au bout du monde, mal conduite par des pouvoirs incertains, oubliée par une opinion soucieuse d'abord de reconstruire un pays ruiné, l'a conduite à se considérer comme dépositaire des valeurs nationales, au premier rang desquelles, la défense du territoire, fût-il en réalité un territoire colonial.

Les militaires attribuent l'ordre qui leur aurait été donné au pouvoir parisien : ordre de prêter devant les populations le serment de ne jamais les abandonner. Ce serment, beaucoup le formulent. En fait, il est seulement la conclusion que veulent tirer des propos officiels les défenseurs de l'Algérie française. Pour ne pas le rompre, des officiers basculent dans la révolte. D'autres le font parce qu'on les a conduit à utiliser des méthodes illégales que seule la victoire aurait pu justifier.

Pour les combattants algériens, la lutte nationale pour l'indépendance masque en réalité de profondes oppositions, notamment entre les parties qui composent l'A.L.N., l'Armée de Libération Nationale. L'une, baptisée armée de l'intérieur, divisée en six régions, les Willayas (L'Algérois, la Kabylie, le Constantinois, les Aurès, le Sud et l'Oranie), menant actions et attentats contre l'occupant et la seconde, l'armée des frontières, scindées en deux branches, implantées au Maroc et en Tunisie.

Le F.L.N., Front de Libération Nationale, est, comme son nom l'indique, une coalition de groupes hétéroclites, à laquelle s'agglomèrent, par ralliement successifs, d'autres groupes, tendances ou individus. Il est certain que le peuple algérien soutient la minorité agissante dans sa lutte, sans bien comprendre les querelles de tendances, en ne voyant que le but : l'indépendance algérienne.

De son côté, la France est partagée entre les partisans de l'Algérie Française - ceux qui prônent la lutte armée jusqu'à la reddition - et ceux qui croient que la France doit s'arracher de l'Algérie. Ces oppositions, fortes jusqu'au plus profond de la conscience des Français, déclenchent des troubles importants sur le territoire métropolitain. Ceci expliquera l'incapacité des gouvernements français à gérer

efficacement cette crise, entraînant la démission devant les militaires. En 1958, la période d'agitation et de complots en Algérie et en métropole, a pour but de maintenir l'Algérie dans la France, mais aussi de changer le régime politique français. Ces actions déboucheront bien sur la fin de la IVème république mais entraîneront surtout la nécessité de reconnaître l'indépendance de l'Algérie et le changement de politique à l'égard de ce pays.

Finalement, la masse des métropolitains laisse faire innocemment les gouvernements mais finit par se persuader, à travers le gouvernement gaullien, qu'il faut en finir.

C'est en définitive le rôle particulier joué par le Général de Gaulle pendant le conflit, qui explique le mieux la complexité des rapports entre la France et l'Algérie.

2. De Gaulle et l'Algérie

" La situation en Algérie n'est plus à perdre, elle est perdue "

Général de Gaulle,
février 1956.

En France, les gouvernements successifs se montrent incapables, sous la IVème république, de définir une véritable politique algérienne. De Gaulle lui-même, ne peut trouver à la guerre une issue qui aurait évité l'exode d'un million d'Européens et la mort de milliers de harkis. La IVème république meurt de cette guerre qui a mis à jour son incapacité à faire accepter, par des partis divisés en leur propre sein, la perte de l'Algérie et le fait que la France n'est plus une grande puissance.

De Gaulle y parvient, parce que nul ne peut, à son retour au pouvoir, le considérer comme un " bradeur " : ni les hommes qui l'ont amené à la tête de l'état pour sauver l'Algérie française, ni l'armée, si peu gaulliste qu'elle soit, et qui a donné le feu vert à la poussée finale contre le régime. Les émeutiers du 13 mai 1958 ont réussi leur coup, et l'appel du général Massu a été entendu. Le général de Gaulle est investi par l'Assemblée Nationale le 1er juin 1958. Au cours de ses quatre voyages en Algérie, de juin à octobre 1958, le Général définit une nouvelle politique algérienne : celle de l'intégration. Après avoir rassuré les Européens par son énigmatique "*je vous ai compris*", il accorde la pleine citoyenneté et les droits politiques aux musulmans. Pendant un an, il joue le jeu de l'intégration et de la séduction, avec le vaste plan de

développement économique et social, annoncé dans son discours du 3 octobre 1958 à Constantine. Mais ce plan s'accompagne d'une intensification de l'effort de guerre français en vue de réduire l'A.L.N, l'Armée de Libération Nationale. Le général de Gaulle offre aux combattants la " paix des braves ", et le général Challe est chargé, lui, par de vastes offensives, de les obliger à céder. Grâce au " plan Challe ", il parvient à vaincre sur le terrain. Il a pour ce faire encouragé l'armée à combattre et à gagner. Elle le fait, persuadée que de sa victoire naîtra l'Algérie française. Mais, de concessions en concessions, pour en finir, de Gaulle tiendra pour valables, sans trop d'illusions, les raisons de l'adversaire.

L'été 1959 marque, dès lors, le tournant de la politique algérienne du Général de Gaulle. Mesurant que la guerre d'Algérie est un frein à la modernisation de la France et surtout à son prestige international, il éprouve la nécessité d'une initiative. Le mutisme de la population musulmane achève de le convaincre qu'il ne peut y avoir d'autre solution que politique. Rejetant en fait l'intégration, baptisée par lui " francisation ", il propose l'autodétermination de la population algérienne. Il offre à celle-ci le choix entre association ou sécession. Le général veut alors en finir avec l'Algérie, en tranchant s'il le faut le câble de cette remorque trop lourde : par la nécessité permanente où la France se trouve sur le plan international de justifier son action, celle-ci l'empêche de voguer au premier rang. Le plan de Constantine, qui doit relancer l'économie algérienne, est en fait un cadeau de rupture. De Gaulle veut négocier et, pour négocier, affaiblir l'adversaire.

Déjà en mai 1958, le poète kabyle Jean Amrouche, auteur des *Chants berbères de Kabylie*, proclamait dans un article au journal *le Monde* : " *De Gaulle, c'est l'émancipation de l'Algérie* ". Contre toutes les apparences, en dépit de tous les aléas des combats, Amrouche soutient, seul parfois contre ses amis, que de Gaulle avance d'un pas sûr vers la reconnaissance de l'indépendance.

Mais en Algérie comme dans l'armée, reste le souvenir d'une immense tromperie. A l'aube du 22 avril 1961, Alger est réveillée par une nouvelle saisissante donnée par la radio : " *L'armée s'est assurée du territoire algéro-saharien* ". Peu après, le général Challe en personne nomme ceux qui ont pris la tête de la rébellion.

De Gaulle étouffe ce putsch de militaires qu'il qualifie de *quarteron d'officiers à la retraite* et prépare ensuite les accords d'Evian, reconnaissant, de fait, la spécificité du peuple algérien.

De Gaulle efface aux yeux du monde le souvenir des erreurs françaises : par sa formidable capacité médiatique, il transforme le départ de la France en une sorte de victoire personnelle.

Mais la guerre d'Algérie ne se termine peut-être qu'en 1968, quand le verbe gaullien perd de son pouvoir auprès de générations qui n'ont ni le

souvenir de la deuxième guerre mondiale, ni celui de la période coloniale qui l'a précédé ; est-ce à dire que toute trace est alors effacée ?

Non, car les cicatrices mentales sont encore douloureuses, compte tenu du traumatisme subi par une population qui s'est depuis intégrée avec difficulté dans la société de la France métropolitaine.

3. Les séquelles de la guerre d'Algérie en France

" Si ceux qui dirigent l'insurrection revendiquent pour les Algériens le droit de disposer d'eux mêmes, eh bien ! toutes les voies sont ouvertes "

Discours du général de Gaulle le 16
septembre 1959.

La guerre d'Algérie fut une guerre longue et douloureuse : guerre coloniale, entre Français et Algériens, elle a aussi été une double guerre civile, entre Français et entre Algériens. Elle a laissé, dans les deux peuples, des cicatrices difficiles à effacer. Depuis que l'Algérie est indépendante, les relations franco-algériennes n'ont jamais été sereines, mais toujours passionnées et ombrageuses. La communauté algérienne en France est victime d'un racisme cristallisé par huit années de guerre ; les rapatriés qui pour beaucoup ne connaissent pas la France en 1962, mettront peu de temps pour s'intégrer. Mais beaucoup s'estimeront victimes d'une spoliation ; quand aux harkis, ils sont à la fois spoliés et victimes du racisme. L'Algérie et la France n'ont sans doute pas encore pleinement intégré l'histoire de l'indépendance algérienne. Une génération, c'est court pour un deuil. Il faut dire que près de 10% de la population métropolitaine a connu l'Algérie de la guerre ou de l'après guerre : presque trois millions de soldats, un million de rapatriés et plus d'un million d'immigrés. Et pourtant, si beaucoup de voix se font entendre vigoureusement, beaucoup d'autres se taisent, refusant de réveiller de mauvais souvenirs. Toutefois, personne ne peut nier cent trente années d'histoire commune.

Mais l'histoire est douloureuse pour ces deux peuples que la Méditerranée ne sépare plus ; ils sont divisés uniquement par la mémoire de ceux qui veulent avoir eu raison, malgré la réprobation d'une génération muette. Pour la France officielle, la guerre d'Algérie n'a jamais eu lieu : de novembre 1954 à mars 1962, seules ont eu lieu,

en principe, des opérations de maintien de l'ordre. Pourtant, pendant ces longues années, notamment à partir de Pâques 1956, où le contingent fut massivement utilisé, deux millions sept cent mille jeunes Français se sont succédé Outre-Méditerranée.

C'est avec ces données que l'étude de la situation actuelle en Algérie prend un sens, y compris à travers les expériences des nombreux pieds-noirs vivant en France aujourd'hui. D'Enrico Macias à Jacques Attali, d'Yves Saint Laurent à Guy Bedos, nombreux sont les Français d'Algérie qui se sont fait un nom, bien qu'ils aient dû quitter leur terre natale, devenue indépendante en 1962. Parmi les pieds-noirs, certains ont continué de porter le deuil, les autres ont choisi de tirer un trait sur le passé ; les plus jeunes, enfin, commencent à s'intéresser à cette période qu'ils n'ont pas connue, mais tous, les plus nostalgiques comme les mieux intégrés, ont le sentiment d'appartenir à un même peuple, une même communauté et tentent aujourd'hui de préserver une identité menacée par leur assimilation au sein de la société française.

Quant aux fils d'immigrés, c'est par milliers qu'ils revendiquent, pacifiquement ou d'une façon plus radicale, une identité propre. Cette identité, ils la prennent, tout doucement, grâce à l'importance de leurs voix dans les scrutins nationaux. Entre fils d'immigrés et de harkis, ils sont près d'un demi million entre dix-huit et vingt-cinq ans. L'élection de 1981 ne s'est-elle pas jouée à six cent mille voix ? Ceux que l'on appelle les beurs - et qui ne se reconnaissent pas tous dans cette appellation, née de l'inversion du mot " arabe " et surtout employée dans la région parisienne - se sentent cependant à l'abri et ne voient pas tous la nécessité de s'engager sur le plan électoral.

Certains, surtout, se considèrent de plus en plus comme des Français et revendiquent une totale intégration dans la société française. Comme s'ils avaient fait définitivement une croix sur le retour au pays, ils veulent être totalement Français. Ils savent en particulier que la carte d'électeur n'est pas une baguette magique et que l'intégration politique va de pair avec une intégration économique, sociale et culturelle.

4. Les séquelles en Algérie : la division politique

" Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire "

La situation en Algérie se caractérise par un imbroglio politique. En 1962, l'Algérie accède à l'indépendance au terme d'une guerre sanglante avec la France, puisque cent quarante mille morts sont à déplorer, côté algérien, chiffre communément admis par les historiens. Cependant, l'indépendance ne permet pas de résoudre toutes les contradictions du pays.

A la guerre contre l'ancienne métropole succède une guerre tout aussi sanglante entre combattants pour l'indépendance. En effet, leur victoire ne permet pas de lever les ambiguïtés de la société algérienne. Les vainqueurs se sont déchirés rapidement, une fois tus les canons de la guerre.

Sur le plan historique, un mythe a souvent prévalu, celui de l'unanimité et de l'homogénéité du camp des combattants. En réalité, le nationalisme algérien est demeuré divisé durant ce siècle entre trois courants principaux et la victoire n'a guère apaisé ces divergences. Un courant socialiste tout d'abord, issu des rangs du F.L.N., un courant culturel ensuite, rejetant les notions de laïcité et de droit de vote. Enfin le courant de Ferhat Abbas prônant une Algérie républicaine tout en respectant les principes de l'islam.

La division politique apparaissait déjà lors de la lutte pour l'indépendance, menée par deux armées distinctes. La lutte pour le pouvoir va dégénérer après 1962, attisant ces rivalités. Au début, le G.P.R.A., Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, détient le pouvoir à Alger mais Ben Bella, soutenu par les hommes de l'armée des frontières installe un bureau politique à Tlemcen. Le Colonel Boumédiène fait entrer ses bataillons dans la capitale en septembre 1962, tandis que le bureau politique s'arroge les leviers de commande du pouvoir. Ben Bella est élu premier président de la république en 1963, mais son désir d'émancipation vis à vis de l'armée et son souhait de créer une milice à sa dévotion lui seront fatals. Son nom finit par cristalliser toutes les oppositions. Trois années plus tard, le président Ben Bella est renversé par le Colonel Boumédiène. Le 19 juin 1965, l'homme est enlevé par un commando opérant sous les ordres de son ancien dauphin.

Après le décès en 1978 de Houari Boumédiène, deux clans s'affrontent pour la succession à la direction de l'état, l'un partisan d'une évolution économique libérale, l'autre prônant au contraire la défense des idéaux socialistes. L'armée se retrouve en position d'arbitrage entre les deux factions et impose un candidat de compromis, sans grande personnalité, destiné à occuper temporairement la présidence : Chadli Benjedid. Ce processus de transition électorale, montrera là encore, la prééminence de l'armée et son rôle central dans les rouages du pays, le dirigeant, en réalité, de facto. Il faudra attendre 1979, pour assister au premier congrès du F.L.N. Cette confrontation entre les deux clans du pouvoir, armée de l'intérieur et armée de l'extérieur, ternit singulièrement l'image de l'unité nationale.

Mais cette rivalité illustre également la division humaine en Algérie. Historiquement, l'Algérie a longtemps véhiculé l'idée erronée que l'indépendance avait rallié tous les Algériens. En réalité, cette lutte contre la France ne concerna et n'enrôla qu'une minorité. En effet, les effectifs réels du F.L.N. ne dépasseront jamais le millier d'hommes. Surtout, l'histoire a occulté le rôle pourtant essentiel exercé par les harkis, Ceux-ci, musulmans s'étant ralliés au drapeau français, furent près de cent cinquante mille à combattre aux côtés de la France. Considérés, au lendemain de l'indépendance, comme des traîtres à la patrie algérienne, la plupart des harkis connurent un sort tragique. Près de 70.000 furent assassinés dans des conditions atroces après le départ des Français, puisque seul un nombre identique put venir s'installer dans l'ancienne métropole. Celle-ci, au demeurant, ne fut guère reconnaissante envers son ancien et vaillant allié, l'accueillant avec réticence sur le sol national. Ce drame des harkis, parias de la société française, dénote déjà l'ambiguïté de l'indépendance du pays. Celle-ci fut en réalité arrachée par une minorité sans l'assentiment général des Algériens qui, dans leur ensemble, souhaitent une séparation sans déchirure.

L'impasse politique actuelle s'explique aussi par la difficulté des forces démocratiques à s'imposer. Deux raisons l'expliquent : d'une part, les seuls mouvements prônant une troisième voie sont pour l'instant animés par des anciens leaders de l'ère révolutionnaire et, à ce titre, apparaissent peu crédibles aux yeux de l'opinion. En second lieu, les seules formations authentiquement démocrates, demeurent estampillées kabyles, et subissent automatiquement une mise à l'écart de la part des organisations arabes.

La situation inextricable que vit l'Algérie après la lutte pour l'indépendance est donc due pour une grande part à la diversité humaine de ce pays ; diversité dont l'origine est d'abord et avant tout de nature religieuse.

7.

8. La situation géopolitique de l'Algérie

1. Le détonateur religieux

" L'arabe est ma langue, l'islam est ma religion et l'Algérie est ma patrie "

Abdel-hamid Ben Badis, chef des Ulémas,
1931.

L'Algérie est musulmane depuis quatorze siècles. Pendant toute la colonisation, l'Islam représentait, comme en Bosnie, sa seule nationalité dans son esprit et dans les statistiques coloniales. C'est au nom de valeurs islamiques qu'elle a déclenché sa révolution socialiste et anti-coloniale.

En Algérie aujourd'hui, la situation est surtout marquée par l'affrontement historique entre le pouvoir politique, proche du F.L.N., Front de Libération Nationale, et les islamistes assimilés au F.I.S., le Front Islamique du Salut. Le F.I.S. dénonce les héritiers de l'empire colonial qui n'ont fait que perpétuer la situation qui prévalait avant la décolonisation.

De plus, les islamistes dénie le caractère d'insurrection contre la France à la révolution de 1954. En Algérie, trois millions d'individus, soit près de 15% de la population, appartiennent à l'élite francophone. Cette élite s'est constituée, certes pendant la colonisation française, quand Paris encourageait les Algériens à faire leurs études en France, mais s'est également consolidée au lendemain de l'indépendance. En effet, la présence d'immigrés algériens en France a permis de tisser des liens utiles. Ainsi, les organisations islamiques dénoncent ce parti de la France, ce *Hizb França*, considérant que la guerre d'indépendance n'a pas été menée à son terme. Ainsi la guerre civile actuelle oppose une élite francophone, proche intellectuellement et idéologiquement de l'ancienne métropole, aux mouvements d'inspiration purement arabes. Ceux-ci rejettent catégoriquement l'influence occidentale et condamnent cette bourgeoisie d'état. Au nom d'une idéologie d'union de la communauté musulmane, le F.I.S., en réalité, avive la haine à l'encontre du parti de la France.

A l'aube des années 1980, les islamistes considèrent que seul l'emploi de la force peut mener à l'avènement de la Charia, la loi musulmane. Ainsi va naître le M.I.A., Mouvement Islamique Armé, rassemblant à l'origine une bande armée de deux cents personnes à peine. Seules deux opérations spectaculaires seront lancées en 1985, mais la répression sera sans pitié et le mouvement s'essouffera. L'échec de cette option militaire incite les responsables islamiques à emprunter la voie électorale.

Le mouvement islamique ne constitue nullement un ensemble monolithique. En réalité, autour de deux pôles identifiés, le F.I.S. et le G.I.A., le groupe islamique algérien, gravite une galaxie d'organisations, de comités, de clans plus ou moins manipulés, plus ou moins antagonistes.

Le F.I.S. a vu le jour en 1989 et se veut un parti politique canalisant les déceptions de trente années de gestion F.L.N.. Le F.I.S. accepte le jeu démocratique, participant aux deux élections, municipales et législatives. Son langage demeure toujours empreint d'une certaine

retenue, refusant d'en appeler à la guerre sainte, ou aux assassinats d'étrangers. Le F.I.S. entend accéder légalement au pouvoir.

Cette politique ne s'avère guère partagée par le G.I.A., mouvement rival et beaucoup plus radical. En effet, le G.I.A. estime que seuls le combat et la violence peuvent contraindre les autorités à la capitulation.

Ces deux organisations contrôlent un ensemble de réseaux et disposent chacune d'un outil militaire. L'islamisme s'apparente donc à une véritable nébuleuse où deux branches armées se distinguent. En premier lieu, le M.I.A., bras armé du F.I.S., concentre ses actions violentes, ses exactions sur les franges de la population qui lui sont hostiles, comme les communistes ou les responsables de l'armée. En revanche, les assassinats de ressortissants étrangers semblent être imputables au mouvement rival, le G.I.A., Groupe Islamique Armé. Celui-ci se singularise par sa détermination féroce, ses membres nourrissant peu de scrupules.

Cependant, les succès des idées islamistes, idéologiquement certains mais électoralement plus controversés, sont complexes et multiples. Après la suspension du processus législatif en 1992, comprenant qu'accéder au pouvoir par la voie légale demeurait une idée vaine, le F.I.S. puis ensuite le G.I.A. élaborent une autre stratégie, la destruction économique du pays. La paralysie de l'activité économique et le sabotage du tissu industriel impliquent le départ des coopérants étrangers et le dépérissement de l'industrie nationale. Par conséquent, les assassinats perpétrés à l'encontre des expatriés s'inscrivent dans cette logique : instaurer un climat de terreur, menant au départ, voire à la fuite des ressortissants étrangers. L'assassinat de deux géomètres français en septembre 1993, à Sidi Bel Abbès, marque le début de cette campagne de violence.

Cette politique vise naturellement, en premier lieu, le complice désigné du pouvoir local, la France ; les assassinats des Français en attestent. Mais cette stratégie de violence va rapidement désorienter la population, quand assassinats d'intellectuels et d'artistes se succèdent et surtout quand, sous prétexte de lutte religieuse, les combattants se livrent au pillage de maisons, au banditisme et s'attaquent à la population.

Cette stratégie sanguinaire, se réclamant d'un projet, d'un dessein politique visant à instaurer une république islamique en Algérie, ne recueille aucun succès et montre a contrario l'extrémisme de ses adeptes, favorisant une réaction violente du pouvoir politique, appuyé par les militaires.

2. La contribution des militaires à la faillite politique algérienne

" Les hommes de l'insurrection ont combattu courageusement. Que vienne la paix des braves et je suis sûr que les haines iront en s'effaçant "

Général de Gaulle,
octobre 1958.

Le pays semble à priori peu sensible aux idéaux du F.I.S., pour deux raisons principales. En premier lieu, l'état et l'armée disposent d'une réelle légitimité, acquise lors de la guerre d'indépendance. En second lieu, les luttes d'indépendance ont permis de façonner une nation algérienne adhérant aux idéaux de la révolution.

L'armée demeure le noyau, le coeur de l'état algérien. Mais cette volonté se traduit par une obsession d'hégémonie régionale. Après son indépendance l'état algérien forge rapidement un appareil militaire de dimension régionale. L'armée est équipée et financée par l'URSS, la quasi-totalité de sa flotte aérienne étant composée d'avions russes (MIG23, SU22) ainsi que sa flotte navale. Diplomatiquement l'Algérie défend des pays comme l'Angola, le Mozambique ou la Guinée-Bissau, en lutte contre le joug colonial. Le corps militaire s'affirme comme le légataire, le bouclier mais également comme l'inventeur de la nation algérienne. Cette armée refuse donc de se fondre dans un espace islamique au sein duquel les états disparaîtraient, idée défendue par le F.I.S. En effet, l'un des dogmes fondamentaux du F.I.S. consiste à forger un vaste ensemble musulman, faisant abstraction des particularismes nationaux. Le conflit entre l'armée et les éléments du F.I.S. a donc pour enjeu également la pérennité de la nation algérienne.

Les autres mouvements politiques demeurent trop fragiles pour envisager d'exercer un rôle national. L'étroitesse des scores électoraux obtenus par le F.I.S. indique cependant sa faible représentativité. La majorité silencieuse refuse les excès du F.I.S. et la gabegie du F.L.N.. Cette assimilation logique de l'armée au pouvoir F.L.N. explique sans nul doute la défaite électorale de décembre 1991 et la faible sympathie témoignée à l'armée algérienne. Celle-ci semble en effet défendre des intérêts particuliers, préservant un héritage trentenaire, et non promouvoir la démocratie. A partir des années 1980, l'armée voit son prestige se ternir de plus en plus. L'impunité assurée aux militaires favorise une corruption endémique, illustrée par l'incarcération de Mostafa Belloucif, ancien secrétaire général du ministère de la défense nationale. De même, la brutalité sévissant dans les casernes suscite

une vive exaspération. Le détonateur fut surtout les émeutes d'Alger de 1988, quand l'armée n'hésita pas à ouvrir le feu sur des enfants.

Aujourd'hui le corps militaire semble divisé en deux. Les plus hauts gradés disposent de privilèges, et se rangent aux côtés du pouvoir du président Liamine Zéroual. Au contraire, les hommes du rang, aux soldes modestes, connaissant les difficultés de chaque citoyen, n'hésitent guère le cas échéant à désertir pour rejoindre le camp des islamistes.

Les années 1994-1995 constituent une date charnière dans l'évolution du processus démocratique ; c'est le début d'une vaste répression aveugle à l'encontre des islamistes et de leurs organisations satellites.

Cependant, la répression militaire menant à l'impasse, ces mouvements doivent se résigner à amorcer un autre processus sur des bases juridiques plus solides.

3. Le contexte juridique

" La révolution algérienne a la mission historique de détruire de façon définitive et sans retour le régime colonial odieux, décadent, obstacle au progrès et à la paix "

Plate-forme de la SOUMMAM, 1956.

La France, en conquérant progressivement l'Algérie au cours du dix-neuvième siècle, soumet une société qui diffère profondément de la société française. Deux cultures, deux systèmes juridiques étrangers l'un à l'autre vont coexister. Les différences ne peuvent être aplanies du simple fait de l'annexion ; des difficultés et des contradictions inextricables ne cessent de peser sur les relations entre algériens et nouveaux arrivants.

En annexant l'Algérie, la France incorpore une population vivant dans un ordre juridique étranger à bien des égards au sien. Sans parler des différences de fond caractérisant leur conception du mariage, du droit successoral, les deux sociétés diffèrent fondamentalement par le fait que l'Algérie pré-coloniale voyait se côtoyer diverses communautés religieuses, divers peuples, avec chacun leur système juridique propre. Il y a parmi les musulmans plusieurs écoles. Les Berbères sont régis par d'autres règles que celles de la population arabe, bien qu'ils soient,

eux aussi, de confession musulmane ; ils conservent leurs droits et coutumes traditionnels. Une minorité juive existe aussi, possédant son propre droit. Dans l'Algérie pré-coloniale, le droit est déterminé par l'appartenance religieuse et ethnique et l'on trouve autant de systèmes que de peuples et de croyances. L'Algérie coloniale ne connaît donc pas de système unifié de droit et le statut de ses habitants dépend de leur origine et de leur religion.

Le traitement discriminatoire réservé aux musulmans algériens est légitimé par la loi française. Des considérations pragmatiques conduisent les Français à ne pas respecter un principe essentiel de leur droit. Les musulmans algériens disposent de la nationalité française, ce qui permet notamment de les incorporer dans le service militaire. Mais ils ne disposent pas des droits politiques complets attachés à la citoyenneté française. Il est vrai qu'ils ont, en théorie, la possibilité d'accéder à cette pleine citoyenneté s'ils renoncent à leur statut musulman. Mais cela revient pour les musulmans religieux à renier leur foi.

De Gaulle étend très largement les droits politiques des musulmans à la fin de la deuxième guerre mondiale, sans les contraindre à quitter leur statut particulier. Cependant, le droit de vote continue d'être réglé de façon corporatiste, alors que le but principal de toute l'opposition algérienne n'est plus d'obtenir une meilleure position juridique dans l'état français, mais d'arriver à l'indépendance.

Par la suite, le droit algérien sera celui d'un état souverain, qu'il ne nous appartient pas de juger, mais le processus de négociation amorcé sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio de Rome mérite d'être cité.

Cette réunion, regroupant seize personnalités politiques de tous les partis, a pour objectif de trouver une solution politique à la crise algérienne et de mettre fin à la violence. Réunis une deuxième fois à Rome, à l'initiative de la communauté, huit partis algériens, dont le F.I.S., adoptent le 13 janvier 1995 une plateforme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne. Ce projet de " contrat national " engage ses signataires à respecter un certain nombre de principes démocratiques, notamment l'alternance politique, le multipartisme, la garantie des libertés fondamentales, le rejet de la violence et la non-ingérence de l'armée dans la vie politique. Les signataires proposent, pour garantir le maintien de la dynamique de paix, l'organisation d'une conférence nationale dotée de compétences réelles, dont la mission serait de gérer la période de transition politique et institutionnelle jusqu'à l'organisation d'élections libres et pluralistes.

En dépit de l'accueil favorable manifesté à la fois par la France, l'Union Européenne et les Etats-Unis à la déclaration de Rome, la condamnation du gouvernement algérien est sans appel. Le texte est

rejeté par le président Zéroual dénonçant l'immixtion des puissances étrangères dans un conflit purement intérieur.

Les assassinats des moines trappistes du monastère de Tibéhirine, puis de l'évêque d'Oran peuvent être interprétés comme un avertissement devant l'implication européenne et celle de l'église catholique. Les pays étrangers, dont les initiatives rappellent trop la présence coloniale ne peuvent malheureusement apporter à ce pays aucun conseil, ce que le contexte linguistique illustre mieux encore.

4. Le contexte linguistique

" Moderniser l'arabe littéraire nécessite le divorce entre la langue et le Coran "

Mohamed Charfi, ancien ministre tunisien de l'éducation.

L'Algérie n'arrête pas de souffrir de son histoire, d'y puiser les ressentiments les plus profonds. Tout problème, politique, social ou culturel déclenche l'affrontement, notamment pour ce qui est de la langue. La politique d'arabisation introduite par le gouvernement algérien en 1962, constitue une réaction directe à 132 années de domination coloniale exercée par la France. A l'indépendance, l'arabe classique se veut le dépositaire d'un héritage de plusieurs siècles ; l'arabe algérien et le kabyle sont des parlers sociaux, instruments majeurs de la communication quotidienne et souvent artistique ; le français offre une voie d'accès possible à la modernité. Le français s'incruste d'ailleurs de façon caractéristique dans les parlers ; il est vital pour une émigration importante et, depuis 1993, pour l'exil de personnes menacées auxquelles aucun pays arabe n'a offert d'asile.

L'arabe tel qu'il est parlé est complètement impropre à satisfaire les besoins scientifiques. Seule une élite maîtrise l'arabe classique. Le français comble donc un manque lorsqu'il supplante l'arabe. Malheureusement, en empêchant l'arabe colloquial, parlé, de devenir une langue écrite, on coupe les musulmans du Maghreb de leur propre culture. Le sentiment de déracinement des Algériens, leur impression d'être privés de la culture arabo-islamique est donc exact. On doit ce sentiment à la colonisation mais on ne peut pas tout reprocher aux seuls Français.

Cette situation peut s'expliquer par les faiblesses du système éducatif arabe qui jusqu'à aujourd'hui repose sur un média qui doit être appris comme une langue étrangère par la plupart des Algériens.

5. Le contexte culturel

" En Algérie, où tout est obligatoire, sauf la liberté, il n'est pas de décision qui ne dissimule un règlement de compte, une manoeuvre pour s'assurer du pouvoir. Ainsi, l'arabe algérien passe pour un parler dégradé, le kabyle est tenu pour accompagner une volonté de sécession, le français pour encourager l'ingérence étrangère, la modernité arabe pour porter atteinte à l'héritage du passé. "

Jamel Eddine Bencheikh, poète et traducteur, dans *Le Monde*, novembre 1998.

Le malheur actuel pour l'Algérie provient d'une grave fracture culturelle entre son élite francophone minoritaire détachée de son milieu et la majorité arabophone, sans frange de médiateurs bilingues, comme en Tunisie et au Maroc, pour amortir les chocs de civilisation. Or la politique du F.L.N. en la matière fut l'intégration de l'Algérie dans le monde arabe sans tenir compte de ses particularités historiques.

En dépit de la volonté affichée d'effacer les particularismes et les irrédentismes nationaux, l'Algérie demeure un pays de diversité. En effet, le pays ne peut se résumer au seul peuple arabe. Certes, celui-ci représente une forte majorité mais il coexiste avec une minorité berbère à la culture affirmée. Actuellement plus de quinze millions de Berbères s'avèrent disséminés entre les états du Maghreb et ceux du Sahel. Notamment en Algérie, ils représentent plus de 20% de la population. Cette minorité berbère s'est singularisée à plusieurs reprises. Ce peuple, résolument francophile, a toujours refusé d'être assimilé par les envahisseurs successifs, ottoman puis français ou arabe. Surtout cette minorité est le berceau de la démocratie algérienne, peu sensible aux thèses islamistes. Le F.I.S. n'a recueilli au demeurant que peu de suffrages en Kabylie. Et aujourd'hui ce sont les Kabyles qui restent partisans d'une solution politique concertée et négociée aux problèmes du pays.

La revendication du F.I.S. d'une arabisation complète de la vie publique fait partie de sa tradition. Par arabisation complète, il faut comprendre l'introduction de l'arabe classique par l'abolition du français en tant que symbole de la domination étrangère. Le risque est d'ajouter aux problèmes sociaux de graves problèmes d'éducation. Pédagogiquement, le système éducatif sensé conduire à une arabisation progressive se met à produire une

pyramide inattendue : au sommet l'élite francophone, au milieu une élite arabophone désarmée, et enfin tous les rejetés du système au sein de la majorité arabisée, ne maîtrisant ni l'une ni l'autre langue. Socialement, on retombe ainsi dans les mêmes frustrations économiques et existentielles qu'auparavant, ce qui est politiquement explosif, avec ou sans l'islamisme, comme cela l'était autrefois avec le marxisme. On comprend dès lors, dans de telles conditions, que les protagonistes algériens se tournent vers le champ culturel pour jeter la responsabilité, tour à tour ou simultanément, tantôt sur les dérives d'une francophonisation accélérée, tantôt sur celles d'une arabisation avortée.

L'influence française a entraîné une transformation de la société algérienne, non seulement du point de vue économique, social et politique, mais aussi culturel ou religieux. Dès les années 1960, des mouvements islamistes vont s'opposer à cet état de choses. Pour les apaiser et les amadouer, en 1963 la consommation d'alcool sur le territoire national est proscrite, puis l'enseignement religieux est introduit dans les programmes scolaires. En 1963 toujours, le gouvernement algérien déclare l'arabe langue nationale officielle et l'islam religion d'Etat. Face à l'agression coloniale, l'islam et sa langue, l'arabe, deviennent pour le peuple algérien un facteur important d'identification et d'intégration nationales. Ce qui différencie l'Algérie du Maroc et de la Tunisie, c'est, outre son legs culturel berbère non encore reconnu, la pesanteur sociologique de son héritage culturel colonial acquis sur une longue durée sans s'estomper avec l'indépendance. Le français s'étant imposé avec le temps, les premiers nationalistes algériens n'ont pas lésiné sur les moyens pour introduire le correctif nécessaire à cette francisation. Mais avant d'atteindre leur objectif culturel, ces combattants de l'indépendance se sont vus confisquer peu à peu le pouvoir par une nomenclature politico-militaire dont une partie provenait de l'armée française.

Le mot arabo-islamisme est à comprendre dans le sens culturel ; la langue nationale des Algériens, c'est la langue arabe, leur religion l'islam. L'arabité, au Maghreb ne saurait être dépouillée de son contexte islamique, alors qu'au Mackrech, il existe des arabes non musulmans. Pour le jeune état algérien, le discours moderniste et arabo-islamique est une importante source de légitimité. La politique d'arabisation assure à la classe dirigeante moderniste, pendant la présidence de Ben Bella d'abord, non seulement le soutien de la population algérienne, qui, bien qu'insuffisamment arabisée, y est favorable pour des raisons idéologiques et culturelles, mais aussi l'appui des ulémas. Ceux-ci lui confèrent la légitimité politico-religieuse indispensable pour diriger l'Algérie.

Le président Boumédiène est le premier à imposer la politique d'arabisation à l'administration, ainsi que dans le système scolaire. Il cherche à obtenir l'appui des ulémas pour sa politique de gouvernement. Le contrôle par l'Etat de la religion, de la politique familiale et de l'éducation est en effet un excellent moyen de contrôler les domaines relevant de la sphère privée. L'arabisation au Maghreb présente un caractère religieux très marqué, dû à son vecteur, la langue arabe, qui, à côté de contenus modernes, véhicule des valeurs d'abord religieuses.

C'est ainsi que d'une part, la politique d'arabisation de l'enseignement, en réduisant les perspectives professionnelles des jeunes arabisés, contribue à renforcer le mouvement islamiste ; d'autre part, grâce à sa connaissance de l'arabe, la jeunesse algérienne a accès à la littérature et à la propagande islamiste, rédigées pour des besoins de compréhension dans des dialectes algéro-arabes.

Mais les islamistes apparaissent d'abord aux Algériens comme la seule force d'opposition vraiment efficace et leurs victoires aux élections de 1990 et 1991 témoignent moins d'une islamisation de la société algérienne et de son adhésion à l'islamisme que d'un mécontentement général, principalement sur le plan économique, après presque trente ans de pouvoir du F.L.N.

9.

10. L'état des relations franco-algériennes

1. Aspects économiques des relations Franco-algériennes

" Pour l'Algérie, quel est l'avenir auquel la France l'appelle ? Algériens, Algériennes, je suis venu ici pour vous l'annoncer. C'est la transformation de ce pays, si courageux, si vivant, mais aussi si difficile et souffrant, qu'il faut réaliser. Cela veut dire qu'il est nécessaire que les conditions de vie de chacun et de chacune s'améliorent de jour en jour ; cela veut dire que, pour les habitants, les ressources du sol, la valeur des élites doivent être mises au jour et développées ; cela veut dire que les enfants doivent être instruits ; cela veut dire que l'Algérie toute entière doit avoir sa part de ce que la civilisation moderne peut et doit apporter aux hommes de bien-être et de dignité... "

Discours du Général de Gaulle à Constantine, 3
octobre 1958.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la France veut rapidement effacer les séquelles du conflit. Les pertes élevées dans les deux camps, les multiples condamnations morales, formulées par les Nations-Unies, ont singulièrement terni le visage de Paris. Aussi la France engage une politique de coopération et de concertation visant à restaurer son image, non seulement au Maghreb, mais plus généralement dans les pays du tiers-monde. En s'érigeant alors en

porte-parole des pays délaissés, la France pérennise son influence mondiale.

Le développement économique de l'Algérie est suivi de près par Paris. En effet, la coopération avec l'ancienne colonie devait être le modèle de relations entretenues entre la France et les pays du tiers-monde. Aussi, la France se résout, à partir de 1982, à payer le gaz et le pétrole algérien, à un prix majoré de 27% par rapport aux cours mondiaux. L'objectif recherché s'avère double : en premier lieu, depuis le sommet de Cancun en octobre 1981, à l'initiative du président Mitterrand, la France se présente en avocat des pays du tiers-monde, auprès des instances internationales et financières et la surfacturation n'est que la traduction de l'engagement français. En second lieu, en payant plus cher les hydrocarbures algériens, Paris entend mettre en place avec Alger un système d'aide liée. En effet, en contrepartie de cet effort financier, les entreprises algériennes doivent en priorité se fournir auprès de leurs homologues françaises. Ce système permet donc d'assurer à la France des débouchés commerciaux, fussent-ils superficiels.

Cette situation explique l'excédent commercial dégagé par Paris. Près de quatre milliards de Francs en 1994, grâce auxquels les entreprises industrielles françaises disposent de véritables marchés captifs. Ainsi, les firmes automobiles françaises détiennent-elles aujourd'hui près de 70% du marché algérien. En 1973, 15% seulement des importations algériennes provenaient de France, vingt ans plus tard ce taux atteint 25%.

Cependant, cette coopération répond également à des préoccupations et des soucis matériels. Pour l'Élysée, ce mécanisme d'aide économique se veut le symbole de l'action menée en faveur des pays sous-développés.

De même, devenue l'un des membres principaux des non-alignés, l'Algérie occupe une place centrale dans la diplomatie mondiale. Pour Alger, la coopération avec l'ennemi d'hier relève d'un certain pragmatisme. Certes, la francophonie des élites l'incite tout naturellement à aller chercher le soutien et l'appui de l'ancienne métropole, là où des amitiés patiemment tissées peuvent s'avérer fructueuses. Cependant, le souci majeur d'Alger consiste à ne pas devenir tributaire de l'aide soviétique alors qu'affluent, à partir de 1965, les conseillers militaires soviétiques. Les responsables politiques, légitimés par leur conflit avec la France, n'entendent pas tomber devenir otages de l'Union Soviétique. Par conséquent, l'aide française permet d'équilibrer l'influence de Moscou, bien que cette aide se limite à la sphère économique.

L'imbrication économique avec l'Algérie doit cependant se mesurer avec précision. L'Algérie ne représente plus que 0.6% du commerce extérieur français, et surtout les flux commerciaux ne cessent de

chuter. Même pour les hydrocarbures, la France n'importe plus que 3% du pétrole algérien contre 6% en 1978 et 22% six ans plus tôt.

Les relations entre Paris et Alger sont toujours animées de soubresauts. Alger, par exemple, entend affirmer son indépendance et n'hésite pas à revenir sur les engagements des accords d'Evian en nationalisant les compagnies pétrolières françaises ou en récupérant les bases de Bou Sfer et Mers el Kebir deux ans plus tôt que prévu.

Mais si la mesure semble s'imposer dans les échanges économiques, c'est dans les relations d'ordre politique que doivent se mesurer les efforts des deux parties.

2. Le rôle politique de la France vis à vis de l' Algérie

" Je me suis tu depuis un an et huit mois, ce qui ne signifie pas que j'ai cessé d'agir. J'ai été et suis toujours partisan d'une Algérie juste, où les deux populations doivent vivre en paix et dans l'égalité. J'ai dit et répété qu'il fallait faire justice au peuple algérien et lui accorder un régime pleinement démocratique... "

Albert Camus le 14 décembre 1957.

L'intérêt que la France porte à son ancienne colonie est essentiellement dicté par des impératifs politiques : en premier lieu, l'enjeu démographique. Le nombre d'immigrés recensés actuellement par le ministère de l'intérieur, s'élève officiellement à 4,7 millions. Dans ce chiffre, se trouvent 13% d'Algériens, 12% de Marocains et 4% de Tunisiens. Cependant, à ces données officielles, il faut ajouter les Français d'origine étrangère, plus proches de leur culture familiale que de la France. Là encore, les chiffres méritent une étude affinée, puisque plus d'un million cinq cent mille individus possèdent la double nationalité française et algérienne.

La présence de cette communauté immigrée s'explique par trois raisons principales : d'une part le démarchage effectué dans les années 70 par les entreprises françaises dans les anciennes colonies, notamment en Algérie, d'autre part la politique de regroupement familial, décidée en 1975, et enfin le délabrement de l'économie algérienne encourageant les candidats au départ.

L'engagement politique de la France vis à vis de l'Algérie s'expliquerait en partie par un pragmatisme face à la violence dans les banlieues et à la dérive de la génération maghrébine en France. Conjurer l'influence de l'islam radical deviendrait l'axe central de la diplomatie française au Maghreb.

Mais, après une réaction prudente aux succès du F.I.S., la France semble jouer dorénavant un rôle ambigu. Une présence excessive la ferait apparaître et dénoncer comme puissance colonisatrice : alors qu'une attitude attentiste risquerait de lui nuire. Après les élections de 1995, le gouvernement français décida donc que l'aide économique serait désormais proportionnelle aux efforts de démocratisation constatés.

Ainsi, Paris encourage les timides efforts de pluralisme entrepris depuis 1995. L'action de Paris se veut moins systématique et son soutien moins visible aux yeux des protagonistes du drame algérien.

Mais d'autre part, les autorités françaises souhaitent dorénavant jouer un rôle de médiateur entre les différents acteurs, sans en privilégier un particulièrement. Car trois années de coopération militaire avec Alger n'ont guère été couronnées de succès, les forces algériennes s'avérant incapables de remporter des victoires décisives. De même, la multiplication des actes terroristes, le détournement de l'Airbus d'Air France ou les attentats de l'été 1995 à Paris et Lyon, ont démontré le danger d'un engagement aussi direct.

L'Algérie ne constitue plus maintenant l'axe central de la diplomatie française en Afrique du Nord. En effet, une modification de la politique maghrébine de la France s'est amorcée timidement à partir de 1995. Maintenant, le Maroc et la Tunisie deviennent les priorités de la politique nationale. Epargnés par la contagion islamique, ces deux pays reçoivent toute l'attention politique et financière de la France. Peut-on cependant expliquer la réserve de Paris vis à vis des exactions commises en Algérie ? Il faut sans doute y voir une attitude prudente que les événements du passé ont incité à préférer à toute autre solution hasardeuse assimilée à une revanche post-coloniale.

De même, les dirigeants algériens, artisans de la création de l'U.M.A, l'union du Maghreb arabe, s'éloignent de l'ancienne colonie, la France. Voulant par là même éviter toute aliénation, l'Algérie impose sa participation active aux instances régionales ou internationales. Déjà en 1963, en se rapprochant de l'Egypte de Nasser, le pays s'érigera en pivot et en porte parole du tiers-monde auprès des instances internationales et se voudra également solidaire du continent africain en adhérant à O.U.A. Rappelons que la guerre de 1954 à 1962 fut une lutte anti-coloniale pour l'indépendance, mais aussi un combat pour l'émancipation sociale. Au delà de la décolonisation politique, est visée la décolonisation économique. L'indépendance s'identifie, sur le plan

interne, à l'édification d'une société égalitaire, et sur le plan international, au non-alignement.

L'Algérie demeure l'un des rares pays d'Afrique et du monde à avoir vaincu l'envahisseur européen et, à ce titre, entend rester maître de sa destinée. On peut mesurer le paradoxe de ce pays plongé dans des troubles sans fin, incapable de trouver seul une issue à la crise qui le mine, et à la fois peu enclin à accepter une aide étrangère volontiers taxée d'ingérence.

3. La situation actuelle en Algérie : la violence vue de Paris

" A Rachid Mimouni, dont le corps a été déterré et dépecé le lendemain de ses funérailles par la horde intégriste dont la barbarie et la démence ne pouvaient susciter, de sa part et de son vivant, que de la peine et de la compassion. "

Rachid Boudjedra *lettres algériennes* Grasset 1995.

La situation dramatique que traverse l'Algérie suscite la stupéfaction de tous. Les Français, qui croyaient bien connaître le pays, n'en reçoivent désormais qu'une information partielle, liée aux rites électoraux pour le moins contestables et aux horribles massacres inexpliqués. Les interprétations des spécialistes résistent à l'épreuve des faits. Expliquer, en effet, implique de donner un sens, alors que la situation semble échapper à toute logique : l'irrationnel s'est installé avec la violence. La population elle-même ne sait plus d'où viennent les coups, ni ce que recherchent les auteurs de ce drame.

L'opinion publique française ne peut vivre ces événements dans l'indifférence, même si elle tente de les oublier : trop de liens se sont tissés entre les deux pays. Une vague conscience de "Nous avons fait l'Algérie " empêche de voir ce qu'elle est devenue. La France découvre une autre Algérie, mais cette Algérie est-elle la vraie ?

La violence a envahi le champ de l'information, au point de mobiliser toute l'attention. De cette situation incertaine, nul ne semble pressé de sortir : l'insécurité généralisée permet au pouvoir en place de procéder, sans risque de troubles, à la privatisation de l'économie, avec le chômage et la baisse de niveau de vie qu'elle entraîne. Cette même insécurité contraint les autorités à se donner une coloration musulmane, susceptible de les légitimer, en donnant des gages aux islamistes. Elles instaurent ainsi le type de société que ceux-ci

auraient édifiés, mais en prétendant aux yeux du monde défendre les valeurs de la démocratie.

Surtout, la population reste confinée dans un attentisme dominé par la terreur. A l'exception de rares manifestations, comme celle des femmes, les Algériens ne souhaitent pas se ranger dans l'un des deux camps. Par conséquent, peut-on raisonnablement évoquer le qualificatif de guerre civile pour l'Algérie ?

Tous les observateurs s'accordent pourtant à dire que nous sommes en présence d'une guerre civile, et qu'à notre époque, un tel conflit ne peut pas recevoir une solution militaire. Tournons-nous vers l'histoire. Chaque fois que la répression armée a essayé d'imposer quoi que ce fût au peuple algérien, elle en a retiré l'illusion d'avoir gagné la partie sur le terrain. Mais c'est toujours par sa propre force qu'une cause ou une idée a fini par triompher de ceux qui voulaient l'écraser par les armes. Malheureusement, on se plaît à prendre l'exemple de la guerre de libération pour justifier le recours à la violence armée. Or la référence au combat libérateur s'arrête là où commence celui d'extrémistes hors-la-loi ; combat que l'on peut seulement qualifier de liberticide. Que l'on n'oublie pas, en effet, qu'au moment où l'armée française avait cru avoir gagné la bataille d'Alger, c'était déjà l'autre Algérie qui avait gagné moralement la guerre ; mais les barbares d'aujourd'hui, qui égorgent les fillettes et les femmes enceintes, n'ont rien à voir avec la liberté. Ils ne peuvent prétendre non plus à aucun gain moral. En effet, ni la lutte pour l'islam, ni la défense de l'état algérien ne sauraient justifier les massacres collectifs et aveugles.

Bilan pessimiste, qu'on souhaiterait faux. Il est pourtant important de comprendre que la fin de la violence ne règlera pas tous les problèmes de l'Algérie. Elle peut laisser la place à une violence plus radicale : celle qu'une société éprouve quand elle n'est plus régulée par la loi, quand elle ne peut pas vivre en accord avec son identité profonde, sous la conduite d'un gouvernement bénéficiant d'un consensus minimal qu'on nomme légitimité.

La violence aujourd'hui, apparaît plus effrayante parce qu'elle traduit une désintégration toujours plus profonde du lien social, une situation proche de la guerre civile, où plus aucune règle ne vient tempérer l'usage de la violence comme moyen de régler les conflits. Le pouvoir en place en renvoie toute la responsabilité sur les islamistes et se présente comme le rempart des libertés dans le pays.

Tout ce qui précède montre au contraire que la violence est apparue dans le pays depuis longtemps, comme un déni de la loi, comme une carence de lois. Aucune reconstruction ne sera valable tant qu'elle ne prendra pas en compte la situation politique à ce niveau.

11.

12. **Conclusion**

" Trente ans après l'indépendance, on croyait avoir réglé les comptes avec le colonialisme. Cette guerre pourtant nécessaire avait mis fin à une période que les deux belligérants d'alors ont cru pouvoir facilement oublier ou mettre entre parenthèses. Il n'en a pas été ainsi. Ces blessures sont loin d'être cicatrisées. Et pourtant tant de liens, tant de passerelles se sont rétablies ou existent encore aujourd'hui entre ces deux pays"

El Watan, 23.03.95.

Le conflit actuel en Algérie marque une cassure fondamentale dans l'évolution du Maghreb. En premier lieu, cet affrontement demeure le symbole de la fracture s'élargissant entre la civilisation occidentale et le monde maghrébin. Ce dernier aspire désormais à constituer son propre système politique, son propre schéma économique, contestant avec virulence les idées importées, les théories provenant de l'étranger. En second lieu, cette guerre n'osant avouer son nom, demeure là encore, le symbole du détournement de la religion. L'islam, ses principes, sa doctrine, s'avèrent trahis, travestis par une poignée de fanatiques, convaincue que le Coran livrera une réponse et une thérapie au malaise algérien. Certes, la religion permet de poser des jalons, d'installer des repères moraux et sociaux. Cependant la théologie ne saurait se substituer à l'économie et à l'éthique du travail.

L'Algérie reste un pays d'une grande diversité. Cette diversité est-elle un handicap ou un avantage ?

L'Algérie a hérité de la France le jacobinisme centralisateur, qui tend à ressentir chaque différence comme une menace pour l'unité nationale. Le destin de l'Algérie est donc encore notablement influencé par le rôle exercé par l'ancienne métropole. Précisément, cette dernière, ne saurait rester inerte devant les soubresauts agitant le littoral méditerranéen. La turbulente communauté maghrébine en France, l'accueil éventuel de réfugiés algériens et l'approvisionnement énergétique de la France expliquent en partie l'intérêt porté par Paris à l'Algérie, mais contrastent avec le silence gouvernemental sur les événements actuels.

En réalité, la guerre qui secoue à nouveau l'Algérie constitue un véritable test de la détermination des Etats européens. L'enjeu algérien dépasse largement le cadre de l'ancienne colonie française, mais constitue certainement une étape cruciale dans l'évolution de ce monde né des décombres de l'effondrement de l'Union Soviétique. Réveillé depuis dix années, le volcan algérien, longtemps en éruption, suscite une curiosité aujourd'hui teintée de crainte car les eaux de la Méditerranée ne suffiront peut-être pas à arrêter sa lave.

1.

2. ANNEXE 1. CHRONOLOGIE

1830 Prise d'Alger par la France.

1841 Début de la colonisation.

1871 Première insurrection en Kabylie.

1926 Naissance en France de l'étoile nord-africaine, mouvement nationaliste.

1942 Débarquement allié.

1943 Ferhat Abbas rédige le *manifeste du peuple Algérien*.

1947 Adoption du statut maintenant l'Algérie au sein de la République française.

1954 Début de l'insurrection le 1er novembre (Toussaint rouge). Le F.L.N publie sa déclaration.

1956 Rappel des disponibles et durée du service militaire en France porté à 27 mois. Les forces armées en Algérie passent à 400.000 hommes.

1958 Manifestation à Alger le 13 mai. Un comité de salut public est créé à Alger. L'assemblée nationale investit le Général de Gaulle le 1er juin. La nouvelle constitution française est adoptée par référendum le 28 septembre. Début de l'exploitation pétrolière au Sahara.

1960 Semaine des barricades à Alger en faveur de la France.

1961 Référendum en faveur de l'autodétermination en métropole et en Algérie. Putsch des généraux à Alger.

1962 Conclusion des accords d'Evian. Référendum pour l'autodétermination en Algérie qui conduit à l'indépendance. Rapatriement d'un million d'Européens, de juifs et de harkis.

1963 Ben Bella élu président.

1965 Coup d'état du Colonel Boumédiène.

1968 Départ des derniers soldats français.

1975 Nationalisation de l'économie

1976 Attentats en France contre le F.L.N.

1979 Election du Colonel Chadli Benjedid à la présidence.

1980 Emeutes et grèves sanglantes.

1982 Accord avec la France sur la vente de gaz au-dessus du prix mondial. Le parlement français vote une loi visant à effacer les dernières séquelles de la guerre.

1988 Révolte étudiante. Répression violente de l'armée faisant plusieurs centaines de morts.

1990 Grève générale lancée par le F.I.S. Etat de siège. Victoire du F.I.S aux élections locales.

1991 Arrestation des principaux dirigeants du F.I.S. Suspension du processus électoral après la victoire du F.I.S au premier tour des législatives.

1993 Multiplication d'actes de terrorisme touchant intellectuels, journalistes, forces de l'ordre et hommes politiques. Assassinats d'étrangers, notamment Français, attribués au F.I.S.

1994 Nomination de Liamine Zéroual, ministre de la défense, à la tête de l'état.

1995 Année de grande terreur. Assassinat des pères blancs à Tizi Ouzou. Signature des accords de Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio.

1996 Visite du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette. Assassinat des sept moines de Tibéhirine et de l'évêque d'Oran.

1997 Elections législatives et municipales.

1998 Recrudescence de la violence. Assassinat du chanteur kabyle, Matoub Lounès.

1.

2. ANNEXE 2. GLOSSAIRE

A.L.N. Armée de libération nationale.

Beur Descendant d'immigrés nord-africains.

F.I.S. Front islamique du salut.

F.L.N. Front de libération nationale.

G.I.A. Groupes islamiques armés.

G.P.R.A. Gouvernement provisoire de la république algérienne.

Harkis Algériens ayant combattu sous le drapeau français pendant la deuxième guerre mondiale et la guerre d'Algérie.

M.I.A. Mouvement islamique armé.

O.U.A Organisation de l'unité africaine.

Charia Loi musulmane.
Uléma Docteur de la loi musulmane.
U.M.A. Union du Maghreb arabe.
Willayas Découpage régional de l'insurrection.

1.

2. ANNEXE 3. BIBLIOGRAPHIE

Disponibles à l'école militaire :

L'Algérie et la guerre Sous la direction de Rémy
Leveau , éd complexe, 1995

L'Algérie et la démocratie Lahouari Addi, éd
de la découverte, 1994

La guerre d'Algérie, Dossier et témoignages

Patrick Eveno, Jean Planchais, éd de la découverte, 1989

Lettres algériennes

Rachid Boudjedra, Grasset, 1995

De Gaulle et le 13 mai Jean
Ferniot, Plon, 1965

De Gaulle Max Gallo,
éd Robert Laffont, 1998

-

-

Autres provenances :

L'Algérie entre la violence et la loi

Gilbert Grandguillaume, revue études, 1998

Le volcan algérien

Cyrène, l'atelier de géopolitique, 1998

Algérie - France - Islam

Textes rassemblés par Joseph Jurt, éd l'Harmattan, 1997

L'Algérie dans la guerre

Rémy Leveau, 1995

Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance

Benjamin Stora, éd de la découverte, 1994

Le F.L.N, mirage et réalité

Harbi, éd Jeune Afrique, 1980

Mohamed

Ahmed Ben Bella

Merle, éd Gallimard, 1965

Robert

1.

**2. ANNEXE 4. TABLEAU DE L'ECONOMIE
ALGERIENNE**

sources : Atlas des mondes arabes de Chaliand/Rageaud

SUPERFICIE : 2.376.000 km²

Terres arables : 3%

POPULATION : 26 millions

Prévision 2025 : 52 millions

Population active : 24%

Espérance de vie : 66 ans

Population urbaine : 52%

Population d'Alger : 3,2 millions

Immigrés : 1,6%

Expatriés : 4%

Arabes : 79%

Berbères : 21%

Sunnites : 99%

Autres religions : 1%

TAUX d'analphabétisme : hommes : 31%

Femmes : 55%

TAUX d'activité des femmes : 2%

Polygamie : 1%

Divorces 14%

PNB : 44 milliards d'€ uros

PNB/habitant : 1700 € uros

Croissance PNB 1965-80 : 4,2%

Croissance PNB 80-90 : -0,8%

REPARTITION PNB : Agriculture : 13%, Industrie : 43%, Services : 44%

REPARTITION Population : Agriculture : 26%, Industrie : 30%, Services : 44%

Dépenses publiques : 37% du PNB dont éducation 15%, santé 10%, défense 7%

EXPORTATION : 19% PNB

Dette extérieure : 64% du PNB
28 milliards d'€ uros

Productions : Pétrole, raffinage, gaz, liquéfaction gaz, aciéries, agro-alimentaire

Partenaires commerciaux : France, Italie, USA, Allemagne, CEI, Espagne, Canada

FRANCE fournit : 25% des importations algériennes (1er fournisseur de l'Algérie)

ALGERIE fournit : 1% des importations et 0,6% des exportations françaises

25% du gaz et 3% du pétrole consommés en France

NB : pour les calculs monétaires, 1€ uro = 1,17\$

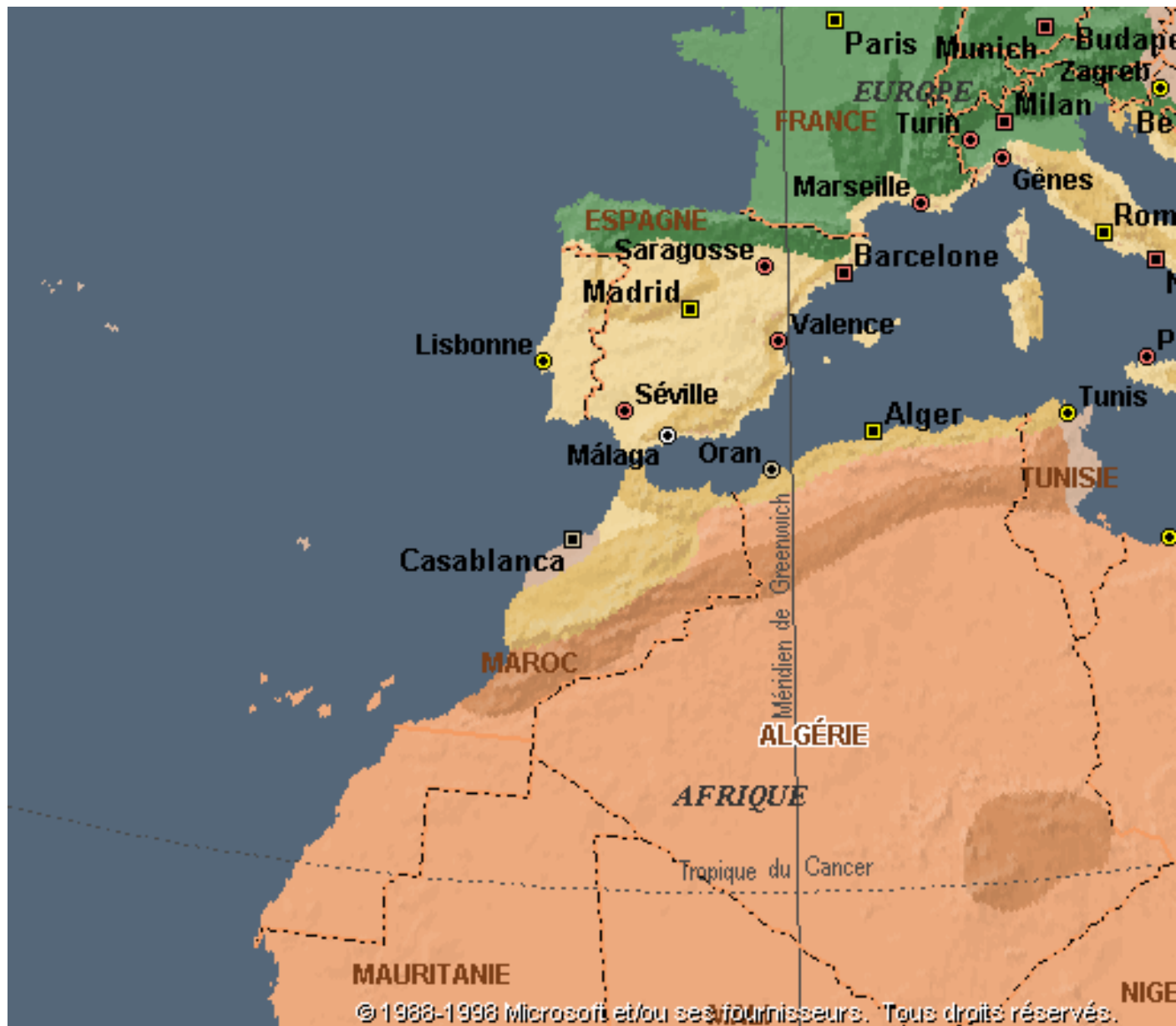
1. ANNEXE 5. CARTES



© 1988-1998 Microsoft et/ou ses fournisseurs. Tous droits réservés.

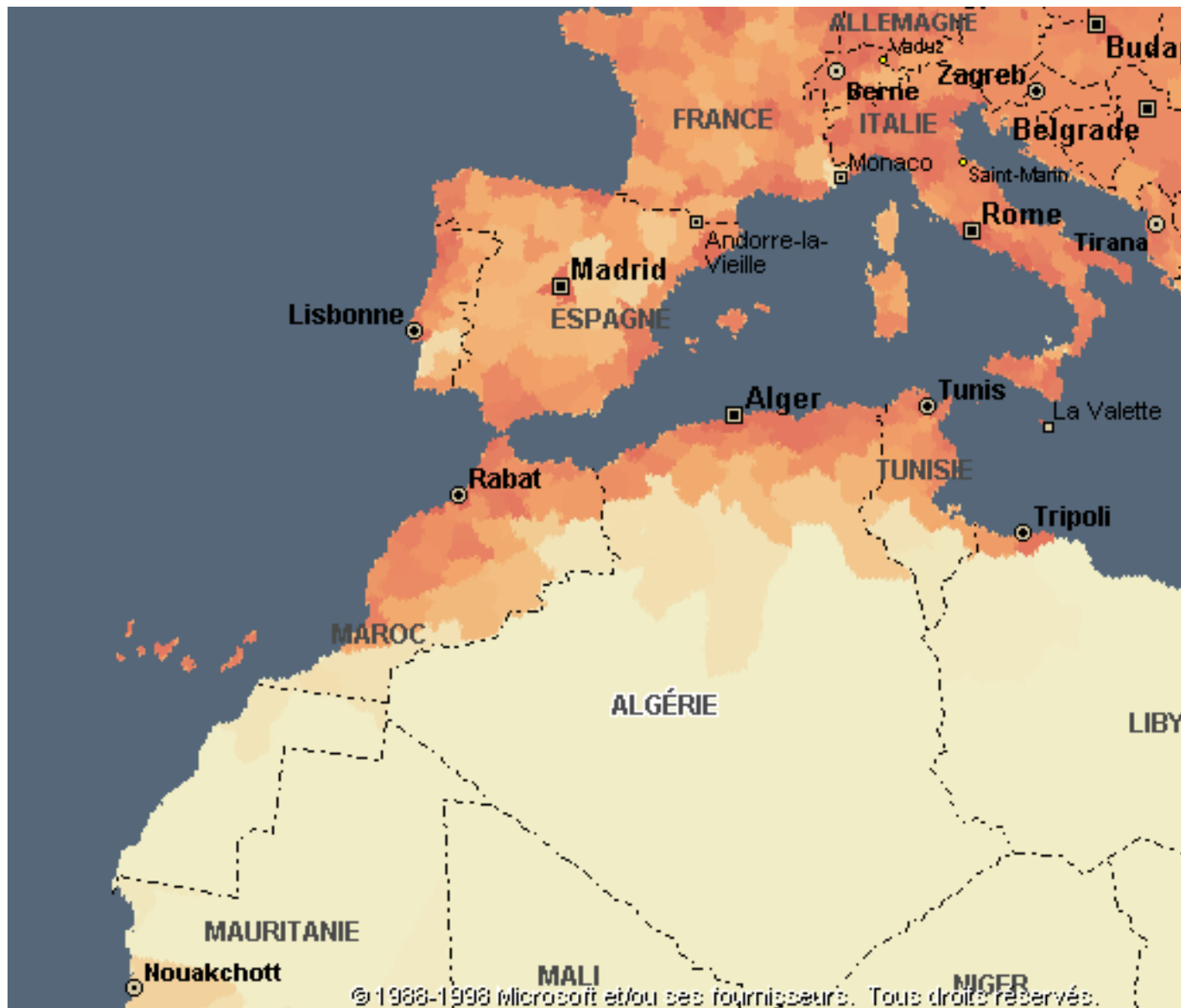
CARTE N°1 : VUE GENERALE FRANCE ALGERIE

Source: CDRom ENCARTA



CARTE N°2 : GEOGRAPHIE PHYSIQUE FRANCE ALGERIE

Source: CDRom ENCARTA



CARTE N°3 : DENSITE DE POPULATION EN ALGERIE ET EN FRANCE *Source : CDRom ENCARTA*



CARTE N°4 : PRINCIPALES VILLES D'ALGERIE

Source : CDRom ENCARTA